

Centre de Formation
CFA MFR
Le Clos Fleuri
Avesnes-sur-Helpe

BAC Professionnel

Services aux Personnes et Animation

dans les Territoires

Après la troisième du collège (ou de l'enseignement agricole), les élèves entrent en seconde professionnelle.

Après un CAP(a), les élèves entrent directement en première pour préparer le bac professionnel.

Après une seconde générale et technologique, les élèves peuvent entrer directement en première professionnelle.

Former des spécialistes de l'aide à la personne capables de :

Objectifs

Développer des compétences en termes de communication, d'autonomie et de prise de responsabilité.

D'exercer des emplois polyvalents de services auprès de personnes mais aussi d'entreprises et de collectivités territoriales.

Organiser et évaluer le travail au sein d'une équipe.

Durée

3 ans après une 3^{ème}

2 ans après un CAP(a) ou une Seconde Générale (après positionnement)

Modalités

Une formation par alternance sous statut scolaire qui associe 50% de théorie et 50% de pratique. Les jeunes acquièrent par leurs expériences des techniques dans le cadre du service à la personne. Ils s'insèrent dans une équipe et grâce à un tutorat pendant les stages, ils maîtrisent les gestes professionnels. Ils appréhendent différentes méthodes de travail et se familiarisent dans le travail auprès de différents publics :

Les enfants / Les personnes âgées / Toutes personnes nécessitant un accompagnement dans les actes de la vie courante.

Situations

Structures d'accueil pour personnes âgées, fragiles

Structures d'accueil pour les enfants dans le cadre scolaire ou périscolaire.

Entreprises liées au tourisme rural.

Professionnelles

Vers un BTS (ESF, SP3S, DATR, tourisme...)

DUT Carrières Sociales / Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif Social

Vers les écoles spécialisées (aide-soignante, auxiliaire de puériculture, infirmières, éducateur jeunes enfants, éducateur spécialisé ou moniteur, technicien d'interventions sociales et familiales.....). Vers toutes les formations de niveau 5 (nouvelle nomenclature).

Bonus

La possibilité de passer le CAP Petite Enfance AEPE en candidat libre pour les élèves majeurs

Le diplôme SST (Santé, Sécurité au Travail) et une formation sur le port de charges (sécurité en structure).

Un voyage d'étude et /ou un stage ERASMUS à l'étranger

Aides possibles

Bourses du Ministère de l'Agriculture / Fonds Social lycéen / Aide au Transport



5 rue du Pont des Dames, 59440 Avesnes sur Helpe
Email : mfr.avesnes@mfr.asso.fr / Tél: 03 27 61 42 22
www.mfravesnes.org